



Département des Pyrénées-Atlantiques

Mairie d'Idron

Chers Parents,

Comme vous le savez, le plan Vigipirate est plus que jamais d'actualité.

Cet outil central du dispositif de lutte contre le terrorisme implique tous les acteurs, l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés enseignantes mais aussi les citoyens, dont les parents d'élèves, dans une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

Notre groupe scolaire est bien entendu concerné par un certain nombre de mesures qui nous ont récemment confirmées par l'inspection académique.

Vous en comprendrez connaissance ci-dessous et il est nécessaire que chacun s'y conforme scrupuleusement.

- - - -

Ces mesures de sécurité préconisées ne demandent que du bon sens.

En ce qui concerne **les classes de maternelle** :

- Il est important que l'entrée de l'école soit filtrée afin d'identifier toute personne pénétrant à l'intérieur tant le matin qu'aux heures de sortie (midi et après-midi).

- Pour les Petites et Très Petites Sections :

- jusqu'aux vacances de la Toussaint, les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe sans pour autant rentrer à l'intérieur. Il convient d'éviter les regroupements de parents devant la classe. L'idéal consiste à ce que les parents déposent leur enfant dans la cour.

- à compter de la rentrée de la Toussaint chaque parent est en mesure de laisser son enfant au mieux à l'entrée de la cour ou au moins dans la cour.

- Pour les Moyennes et Grandes Sections, les parents laissent leur enfant devant l'accès principal sans pénétrer à l'intérieur hormis pour les cas particuliers (handicap par exemple).

Pour l'école **primaire** les mesures habituelles sont à appliquer :

- Eviter les regroupements devant l'entrée principale.
- Le stationnement des véhicules ne doit pas s'effectuer devant les accès.
- Les parents ne doivent entrer ni à l'intérieur de l'établissement ni dans la cour.
- L'enseignant ou le personnel attitré ne remet l'enfant que lorsque le représentant légal a été identifié.
- Pendant les heures scolaires, un registre des personnes rentrantes doit être ouvert pour les identifier et tous les accès sans exception doivent être fermés.

Nous travaillons actuellement à l'adaptation du plan Vigipirate au Groupe Scolaire les Platanes et vous communiquerons en temps utile les précisions nécessaires.

Il nous apparaît important et nécessaire de vous rappeler ces quelques règles générales que nous vous invitons à respecter avec rigueur.

Vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Maire d'Idron,

Annie HILD.

